

SÉLECTION DE RÉSULTATS
ISSUS DE L'ENQUÊTE SUISSE SUR
LA SANTÉ 2017



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Conditions de travail et santé : secteurs économiques

Mentions légales

Éditeur :
Secrétariat d'Etat à l'économie | Direction du travail |
Conditions de travail
058 463 89 14

Auteurs : Ralph Krieger et Marc Arial
Année de parution : 2020

info.ab@seco.admin.ch | www.seco.admin.ch

Table des matières

Introduction	3
Caractéristiques sociodémographiques	3
Contraintes physiques en 2017	4
Contraintes psychiques en 2017	7
Contraintes physiques et psychiques en 2017	9
Ressources au travail en 2017.....	11
État de santé en 2017	13
Conclusion	15
Références	16
Annexes	17

Liste des illustrations

Figure 1 : Contraintes dues à des facteurs environnementaux/matières dangereuses et contraintes de l'appareil locomoteur selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	5
Figure 2 : Contraintes physiques et exigences de travail psychiques élevées selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	9
Figure 3 : Contraintes physiques et intensité du travail selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	10
Figure 4 : Contraintes physiques et soutien social selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	12

Liste des tableaux

Tableau 1 : Contraintes physiques selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	6
Tableau 2 : Contraintes psychiques selon les secteurs économiques, Suisse 2017 (pour les secteurs touchés davantage que la moyenne suisse).....	8
Tableau 3 : Manque de ressources selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	11
Tableau 4 : Indicateurs de santé selon les secteurs économiques, Suisse 2017.....	14

Introduction

Le rapport décrit les conditions de travail et la santé des salariés par secteur économique. Il repose sur l'Enquête suisse sur la santé 2017. L'accent est mis sur les contraintes physiques (contraintes de l'appareil locomoteur et contraintes dues aux facteurs environnementaux), contraintes psychiques (exigences psychiques élevées, exigences émotionnelles, discrimination) et facteurs atténuants. Les résultats de cette analyse secondaire descriptive sont basés sur une démarche exploratoire et donnent un aperçu des conditions de travail en Suisse.

La santé des employés est une condition sine qua non pour le succès économique à long terme des entreprises en Suisse. Outre l'environnement social et privé et les compétences personnelles, les conditions de travail dans les différentes entreprises sont un déterminant du bien-être physique et mental des employés. Selon la loi sur le travail (LTr), l'objectif de la protection de la santé est d'éviter les problèmes de santé causés par des aspects défavorables persistants dans les conditions de travail (contraintes). Les déficiences résultent d'un déséquilibre entre contraintes et facteurs atténuants.

Les secteurs économiques constituent une catégorie importante pour la description des conditions de travail, car ils résument les conditions de plusieurs entreprises et mettent en évidence les différences entre les milieux de travail. Le rapport décrit les conditions de travail et la santé des salariés dans les secteurs économiques suivants (NOGA)¹:

- Industrie
- Construction
- Commerce, réparation de véhicules à moteur
- Transport, entreposage, poste
- Hôtellerie-restauration
- Banques, assurances
- Enseignement
- Santé humaine et action sociale
- Administration publique
- Autres prestations de service

La comparaison entre secteurs permet aux responsables de la protection de la santé dans les entreprises de sensibiliser les salariés et les décideurs ainsi que de mettre en place des mesures spécifiques à l'entreprise. Au final, les informations factuelles sont intégrées dans le monitoring de l'autorité de surveillance de la loi sur le travail (LTr), qui constitue une base fondamentale en matière de protection efficace de la santé. Les secteurs à risque peuvent être circonscrits et des approches visant

des mesures appropriées peuvent être développées (par exemple, des opérations d'exécution prioritaire pour l'inspection du travail)².

L'évaluation suivante repose sur les données de l'Enquête suisse sur la santé 2017 menée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). À l'occasion de l'enquête représentative menée tous les 5 ans depuis 1992, 22'134 personnes âgées de 15 ans et plus sont interrogées dans des ménages privés. L'échantillon utilisé dans ce rapport comprend 11'034 salariés (sans l'agriculture). Le choix des variables concernant les indicateurs des conditions de travail est fondé d'une part sur l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) et d'autre part sur le rapport intitulé « Mesurer les facteurs psychosociaux de risque au travail pour les maîtriser » de l'Institut national de la statistique en France (INSEE) (OFS, 2014, 2019) (cf. annexe).

Les conditions de travail diffèrent en fonction du secteur économique. Les salariés du secteur « Construction » font état d'une forte exposition à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses ainsi que des contraintes de l'appareil locomoteur. « L'hôtellerie-restauration » est le seul secteur économique où les contraintes pesant sur l'appareil locomoteur sont encore plus fréquentes et où l'intensité du travail (pression liée aux délais et rythmes de travail) est plus élevée que dans le secteur « Construction ». En outre, les exigences psychiques du travail³ et les contraintes émotionnelles sont élevées dans le secteur « Hôtellerie-restauration ». En ce qui concerne ces deux formes de stress, le secteur « Santé et action sociale » continue de se distinguer par des valeurs élevées. En outre, la violence verbale, comme celle observée pour « l'Administration publique », est relativement fréquente. Par ailleurs, les salariés du secteur « Santé et affaires sociales » peuvent le plus souvent compter sur le soutien social de leurs supérieurs et de leurs collègues. En revanche, ce soutien est faible dans les secteurs suivants: « Transport, entreposage, poste », « Hôtellerie-restauration », « Industrie » et « Commerce, Réparation de véhicules motorisés ».

Caractéristiques sociodémographiques

La répartition des sexes par secteur économique est parfois très différente. La majorité des employés du secteur « Industrie » (69 %), « Construction » (88 %) et « Transport, entreposage, poste » (75 %) sont des hommes. En revanche, les femmes prédominent largement dans les secteurs « Enseignement » (64 %) et « Santé et action sociale » (77 %). Les différences sont moins prononcées dans le secteur « Banques et assurances » (hommes :

¹ L'agriculture n'est pas analysée, car elle n'est pas soumise au loi sur le travail (LTr).

² cf. SECO Enquête suisse sur la santé 2012 (Krieger, Graf & Vanis, 2015).

³ SARS120a. Devoir se dépêcher ; SARS120b. Devoir penser à trop de choses à la fois ; SARS120c. Difficulté à concilier travail et obligations familiales ; SARS121f. Ordres ou indications contradictoires. (Réponse : « Généralement » ou « Toujours ») ; SARS123. Interruptions en raison de tâches non prévues (Réponse : « Assez souvent » ou « Très souvent »).

58 %, femmes : 42 %) et « Hôtellerie-restauration » (hommes : 44 %, femmes : 56 %).

La tranche d'âge la plus jeune (15-24 ans) est relativement souvent employée dans la « Construction » et « Hôtellerie-restauration ». Cela représente environ un cinquième des salariés de chacun de ces secteurs économiques.⁴ Ce sont par ailleurs les deux secteurs économiques où plus d'un quart des employés sont considérés comme peu qualifiés. Le travail à temps partiel est très répandu dans les secteurs « Hôtellerie-restauration » (40 %), « Enseignement » (51 %) et « Santé et affaires sociales » (42 %).

Les secteurs économiques « Commerce, réparation de véhicules motorisés » (29 %) et « Hôtellerie-restauration » (37 %) sont constitués en grande partie de micro-entreprises (1-9 employés). D'un autre côté, les salariés travaillent souvent dans des grandes entreprises (250 collaborateurs et plus) dans les secteurs « Industrie » (33 %), « Transport, entreposage, poste » (28 %), « Banques et assurances » (34 %) et « Santé et affaires sociales » (32 %).

En dehors des variations structurelles entre les secteurs économiques, les conditions de travail diffèrent également en fonction du sexe et de l'âge.⁵

Contraintes physiques en 2017

Il existe toute une série de contraintes physiques susceptibles de peser sur les salariés. On en distingue deux formes :

- Contraintes dues à des facteurs environnementaux/matières dangereuses⁶
- Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur⁷

La Figure 1 montre dans quelle mesure les secteurs économiques sont affectés par des contraintes de l'appareil locomoteur, des facteurs environnementaux et des matières dangereuses (cf. Tableau 1 pour contraintes spécifiques).

Dans le contexte de l'action d'exécution prioritaire 2022-23 « Protection de la santé & produits chimiques au travail » qui renforce la prévention dans la manipulation de produits chimiques, on constate que les salariés des secteurs « Industrie » (39 %) et « Construction » (49 %) disent le plus souvent qu'ils doivent manipuler des produits nocifs ou toxiques.

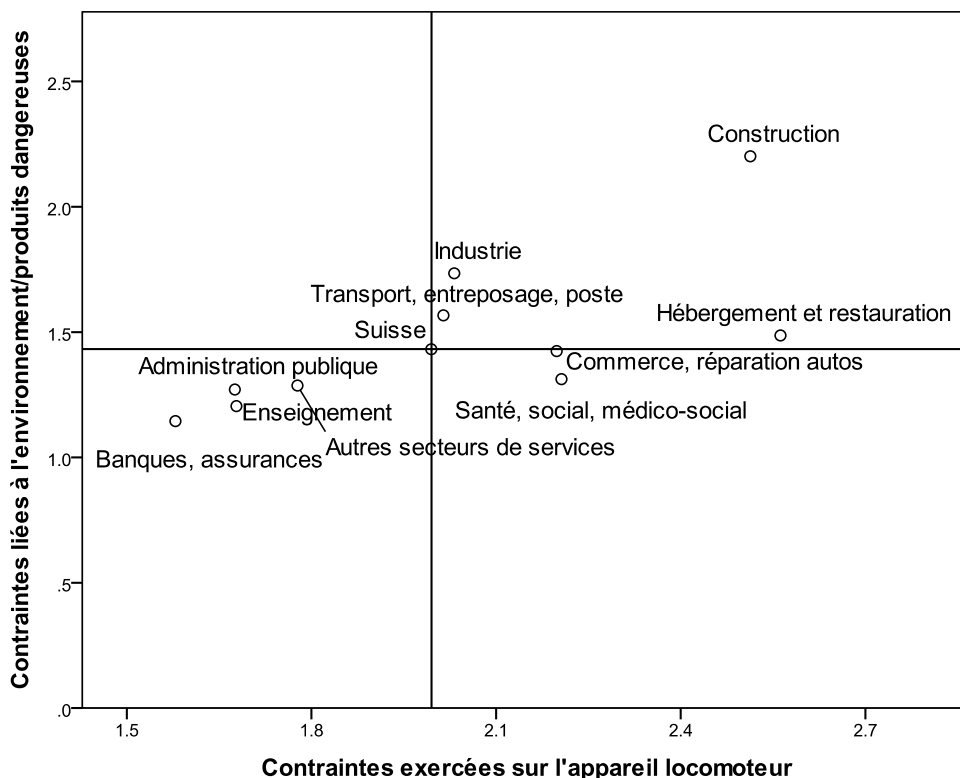
⁴ Industrie (11.8 %) ; Construction (18.9 %) ; Commerce, réparation de véhicules motorisés (16.4 %) ; Transport, entreposage, poste (13.3 %) ; Hôtellerie-restauration (21.3 %) ; Banques et assurances (7.9 %) ; Enseignement (12.2 %) ; Santé et action sociale (14.8 %) ; Administration publique (8.5 %) ; Autres prestations de service (12.5 %).

⁵ cf. SECO (2020) Conditions de travail et santé : jeunes salariés.

⁶ SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques.

⁷ SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras.

Figure 1 : Contraintes dues à des facteurs environnementaux/matières dangereuses et contraintes de l'appareil locomoteur selon les secteurs économiques, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Indice moyen Contraintes dues à des facteurs environnementaux/matières dangereuses: SARS127a. Vibrations de machines ; SARS127b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARS127c. Températures élevées qui font transpirer ; SARS127d. Températures basses ; SARS127e. Produits nocifs ou toxiques. Indice de valeur moyenne Contraintes de l'appareil locomoteur : SARS126a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARS126b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARS126c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARS126d. Position debout. SARS126e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. 1 « Jamais ou presque jamais » ; 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Tableau 1 : Contraintes physiques selon les secteurs économiques, Suisse 2017

	Suisse 2017 (n=11'034)		Industrie (n=1'666)		Construction (n=691)		Commerce, réparation autos (n=1'368)		Transport, entreposage, poste (n=553)		Hébergement et restauration (n=463)		Banques, assurances (n=631)		Enseignement (n=1'001)		Santé, social, médico-social (n=1'852)		Administration publique (n=672)		Autres secteurs de services (n=2'137)	
	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)
Contraintes pour l'appareil locomoteur (pendant au moins le ¼ du temps de travail)																						
Positions douloureuses ou fatigantes	47.9	0.5	50.0	1.4	66.9	2.1	52.9	1.5	50.4	2.3	59.9	2.6	35.4	2.0	33.0	1.6	57.6	1.2	37.3	2.0	40.7	1.1
Transport ou déplacement de personnes	12.1	0.3	5.8	0.6	11.4	1.3	6.4	0.7	6.4	1.1	11.9	1.7	2.0	0.6	6.3	0.8	42.8	1.2	5.6	1	4.7	0.5
Transport ou déplacement de charges lourdes	31.3	0.5	37.4	1.3	63.7	2.1	46.3	1.5	39.7	2.3	58.2	2.6	7.5	1.1	12.7	1.1	33.0	1.2	19.3	1.6	18.7	0.9
Position assise	68.4	0.5	73.7	1.2	85.0	1.6	78.7	1.2	63.3	2.2	85.9	1.8	34.7	2.0	78.7	1.4	81.0	1	55.4	2	50.7	1.2
Mouvements répétitifs de la main ou du bras	61.3	0.5	67.2	1.3	75.3	1.9	67.5	1.4	70.7	2.1	77.5	2.2	61.5	2.1	38.6	1.6	55.4	1.2	54.7	2	60.4	1.1
Contraintes liées à l'environnement/substances dangereuses (pendant au moins le ¼ du temps de travail)																						
Vibrations de machines	18.5	0.4	35.0	1.3	63.5	2.1	18.9	1.1	27.6	2.0	16.3	1.9	3.5	0.8	6.4	0.8	11.0	0.7	6.8	1.1	11.1	0.7
Bruits élevés	25.3	0.4	42.5	1.3	64.2	2.1	21.1	1.2	33.5	2.1	29.4	2.4	8.7	1.1	25.3	1.4	18.0	0.9	14.7	1.4	15.7	0.8
Températures élevées	28.0	0.5	35.8	1.3	55.8	2.1	26.1	1.3	36.5	2.2	41.2	2.6	15.3	1.6	16.5	1.2	24.3	1.1	31.6	1.9	21.8	1.0
Températures basses	22.6	0.4	27.2	1.2	61.0	2.1	29.0	1.3	37.9	2.2	21.4	2.2	10.5	1.3	9.2	1.0	12.7	0.8	22.4	1.7	18.2	0.9
Produits nocifs ou toxiques	20.5	0.4	38.5	1.3	49.2	2.2	21.8	1.2	16.4	1.7	14.0	1.9	3.6	0.8	9.3	1.0	21.6	1.0	10.6	1.2	13.3	0.8
Tabagisme passif	11.9	0.3	12.4	0.9	42.9	2.1	12.7	0.9	14.3	1.5	21.4	2.0	5.2	0.8	2.5	0.5	10.2	0.7	5.6	1.0	9.1	0.6

Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Questions : SARS126, SARS127. Dans quelle mesure votre travail implique-t-il les affirmations suivantes ? (Réponse : ¼ du temps ou plus longtemps). IC +/-: limites de l'intervalle de confiance à 95%.

Contraintes psychiques en 2017

Les caractéristiques défavorables du cahier de charges, de l'organisation du travail, des relations sociales et de l'environnement de travail peuvent entraîner une sollicitation excessive, suivie d'une dégradation de la santé. L'Enquête suisse sur la santé examine les formes suivantes de la contrainte psychique:

- Exigences provenant de conflits de valeurs⁸
- Exigences psychiques élevées⁹
- Exigences émotionnelles¹⁰
- Atteinte à la personnalité et discrimination¹¹

Le Tableau 2 fournit un aperçu des secteurs économiques dans lesquels de nombreux travailleurs font état de contraintes psychiques. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas de contraintes psychiques dans d'autres secteurs de l'économie, mais c'est simplement que la proportion de personnes touchées est inférieure à la moyenne suisse.

L'étude de l'interaction entre les exigences émotionnelles et les exigences psychiques élevées du travail montre que les salariés du secteur « Santé et affaires sociales » et en particulier ceux de l'« Hôtellerie-restauration » sont souvent confrontés à cette combinaison.

⁸ SARSI21g. Sentiment de faire un travail utile ; SARSI21i. Tâches en contradiction avec valeurs personnelles. SARSI21j. Avoir les moyens de réaliser du bon travail (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »)

⁹ SARSI20a. Devoir se dépêcher ; SARSI20b. Devoir penser à trop de choses à la fois ; SARSI20c. Difficulté à concilier travail et obligations familiales ; SARSI21f. Ordres ou indications contradictoires (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours ») ; SARSI23. Interruptions en raison de tâches non prévues (Réponse : « Assez souvent » ou « Très souvent »).

¹⁰ SARSI20d. Tensions avec le public ; SARSI20f. Cacher ses sentiments ; SARSI20g. Peur au travail. (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »)

¹¹ SARSI28a. Discrimination liée à l'âge ; SARSI28b. Discrimination liée au sexe ; SARSI28c. Discrimination liée à la nationalité, l'origine ethnique ou la couleur de peau ; SARSI28d. Discrimination liée à un handicap, SARSI28e. Violences verbales ; SARSI28f. Menaces et humiliations ; SARSI28g. Violences physiques ; SARSI28h. Intimidation, harcèlement ou mobbing ; SARSI28i. Harcèlement sexuel (Réponse : «Oui »).

Tableau 2 : Contraintes psychiques selon les secteurs économiques, Suisse 2017 (pour les secteurs touchés davantage que la moyenne suisse)

	Construction	Transport, entrepôt, poste	Banques, assurances	Commerce, réparation autos	Santé, social, médico-social	Hébergement et restauration	Administration publique
Conflits de valeurs	x	x	x				
Travail avec des exigences psychiques élevées			x	x	x	x	
Travail avec des exigences émotionnelles		x			x	x	x
Atteintes à la personnalité et discrimination		x			x		x

Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034). Remarque : x signifie qu'une proportion supérieure à la moyenne des salariés subit des contraintes psychiques.

Contraintes physiques et psychiques en 2017

L'association de contraintes psychiques et de contraintes physiques élevées peut avoir des effets négatifs sur la santé. La section suivante examine dans quelle mesure les secteurs économiques sont touchés par ces deux contraintes. En outre, les contraintes physiques sont mises en relation avec l'intensité du travail.

Les contraintes physiques se réfèrent aux caractéristiques suivantes des conditions de travail :

- Contraintes dues à des facteurs environnementaux/substances dangereuses
- Contraintes de l'appareil locomoteur

Les exigences de travail psychiques élevées englobent :

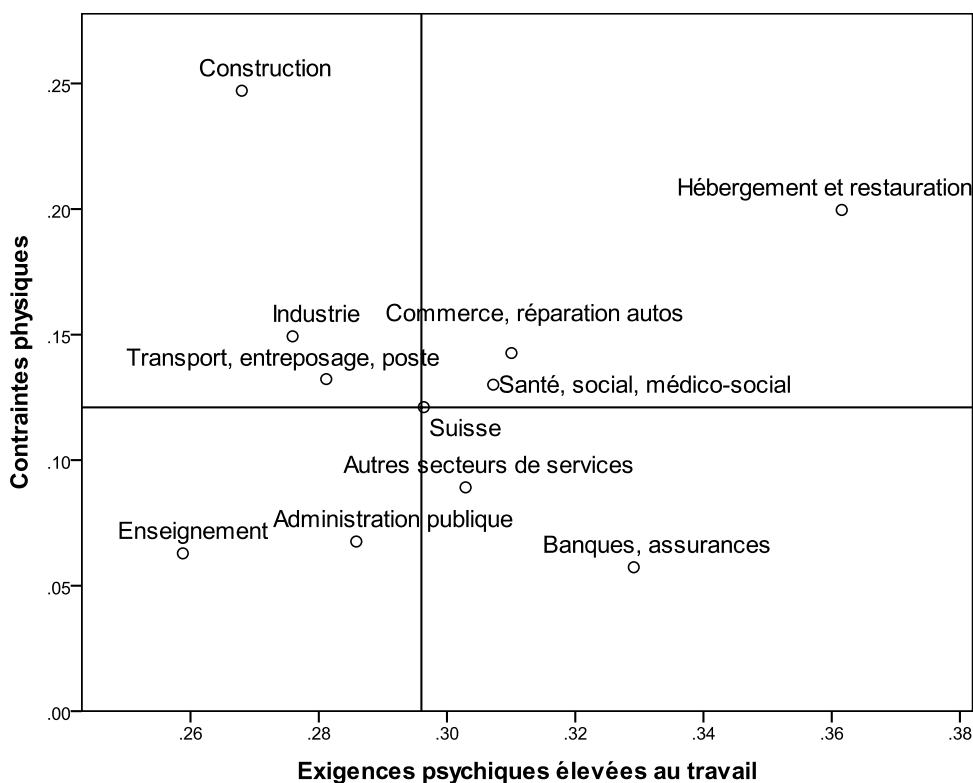
- Devoir se dépêcher
- Devoir penser à trop de choses à la fois
- Difficulté à concilier travail et obligations familiales.

- Ordres ou indications contradictoires
- Interruptions en raison de tâches non prévues

L'intensité du travail se mesure au rythme de travail et à la pression liée aux délais.

Si, dans le secteur « Construction », les contraintes physiques sont très élevées, le secteur « Hôtellerie-restauration » est marqué par des contraintes physiques et des exigences de travail psychiques élevées. Cette combinaison existe aussi – dans une moindre mesure – dans les secteurs « Santé et affaires sociales » et « Commerce, réparation de véhicules motorisés ». En revanche, les secteurs « Enseignement » et « Administration publique » ne sont pas, à cet égard, des branches à risques (cf. Figure 2).

Figure 2 : Contraintes physiques et exigences de travail psychiques élevées selon les secteurs économiques, Suisse 2017



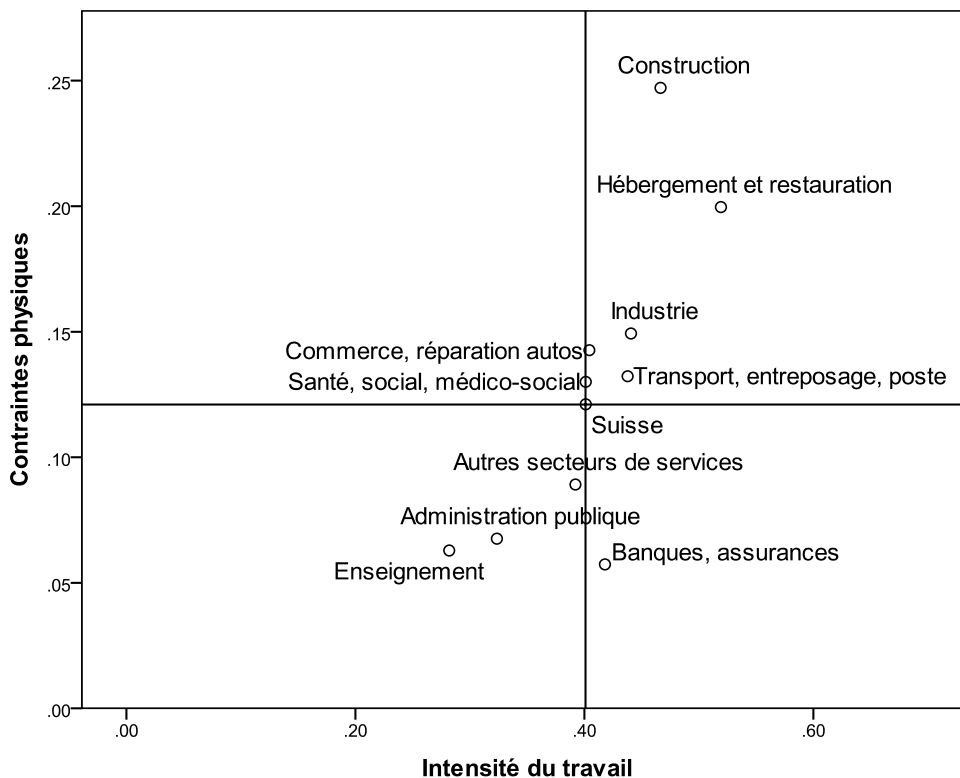
Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Indice moyen des contraintes psychiques SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras ; SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. (Réponse : « ¼ du temps ou plus longtemps »). Indice de la moyenne des exigences de travail psychiques. SARSI20a. Devoir se dépêcher ; SARSI20b. Devoir penser à trop de choses à la fois ; SARSI20c. Mal à concilier travail et obligations familiales ; SARSI21f. Ordres ou indications contradictoires. (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours ») ; SARSI23. Interruptions en raison de tâches non prévues (Réponse : « Assez souvent » ou « Très souvent »).

Tandis que les contraintes physiques sont liées à l'intensité du travail, il apparaît clairement que les secteurs « Construction » et « Hôtellerie-restauration » se caractérisent par une association de contraintes physiques élevées et par une forte intensité de travail. Cela est valable pour les secteurs « Industrie » et « Transport, entreposage, poste » avec des fréquences plus faibles

À l'opposé, il y a les secteurs « Environnement » et « Administration publique ». Avec des contraintes physiques comparables à celles des secteurs « Enseignement » et « Administration publique », le secteur « Banques et assurances » se distingue par une forte intensité de travail.

Figure 3 : Contraintes physiques et intensité du travail selon les secteurs économiques, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034).
 Indice moyen des contraintes psychiques SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras ; SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. (Réponse : ¾ du temps ou plus longtemps).
 Indice moyen Intensité du travail : SARSI22a. Cadence de travail élevée (Réponse : ¾ du temps ou plus longtemps) ; SARSI22b. Pression liée aux délais (réponse : ¾ du temps ou plus longtemps).

Ressources au travail en 2017

Les ressources sont des caractéristiques du travail qui permettent de faire face aux exigences élevées et aux contraintes. Elles contribuent à la réalisation des objectifs tout en réduisant l'impact négatif des facteurs de risque pour la santé. (Bakker & Demerouti, 2007 ; Nielsen et al., 2017). L'Enquête suisse sur la santé a permis de collecter les ressources suivantes:

- Sécurité de l'emploi
- Soutien social des supérieurs hiérarchiques et des collègues
- Possibilités de participation en général
- Possibilité de faire une pause quand on en ressent le besoin

- Possibilité d'apprendre des choses nouvelles au travail
- Possibilité d'employer pleinement les propres compétences

Le Tableau 3 montre les secteurs de l'économie où les ressources mentionnées sont moins fréquemment présentes. Contrairement au secteur « Hôtellerie-restauration », bon nombre de salariés du secteur « Enseignement » indiquent qu'ils apprennent des choses nouvelles au travail (51 % contre 71 %) et peuvent faire valoir leurs compétences (70 % contre 85 %). Dans le secteur « Santé et affaires sociales » également, les salariés trouvent l'adéquation de leurs tâches professionnelles souvent positive et supérieure à la moyenne (respectivement 65 % et 82 %).

Tableau 3 : Manque de ressources selon les secteurs économiques, Suisse 2017

	Industrie	Construction	Commerce, réparation autos	Transport, entreposage, poste	Banques, assurances	Administration publique	Hébergement et restauration
<u>Faible sécurité de l'emploi</u>							
Peur de perdre son emploi (oui, beaucoup / oui, passablement)	x		x	x			
Si perte de l'emploi actuel : possibilité de retrouver un emploi similaire (plutôt difficilement / très difficilement)	x			x	x	x	
<u>Marges de manoeuvre limitées</u>							
Peu de pouvoir de décision (la plupart du temps / toujours)				x			x
Pause à volonté (parfois / rarement / jamais)		x		x			x
<u>Exigences de la tâche défavorables</u>							
Apprend des nouveautés (parfois / rarement / jamais)	x		x	x			x
Profite pleinement de ses compétences (parfois / rarement / jamais)			x	x			x

Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Questions : SARS109. Craignez-vous de perdre votre emploi actuel ? SARS111. Si vous perdiez votre poste actuel/votre place d'apprentissage actuelle : pourriez-vous retrouver facilement ou difficilement un nouveau poste comparable ? SARS120h. Dans mes fonctions, je n'ai que peu d'influence sur la manière d'effectuer le travail. SARS120i. Je peux faire une pause quand je le souhaite ; SARS121a. J'apprends tout le temps des choses nouvelles dans mon travail ; SARS121b. Je peux mettre à profit toutes mes compétences.

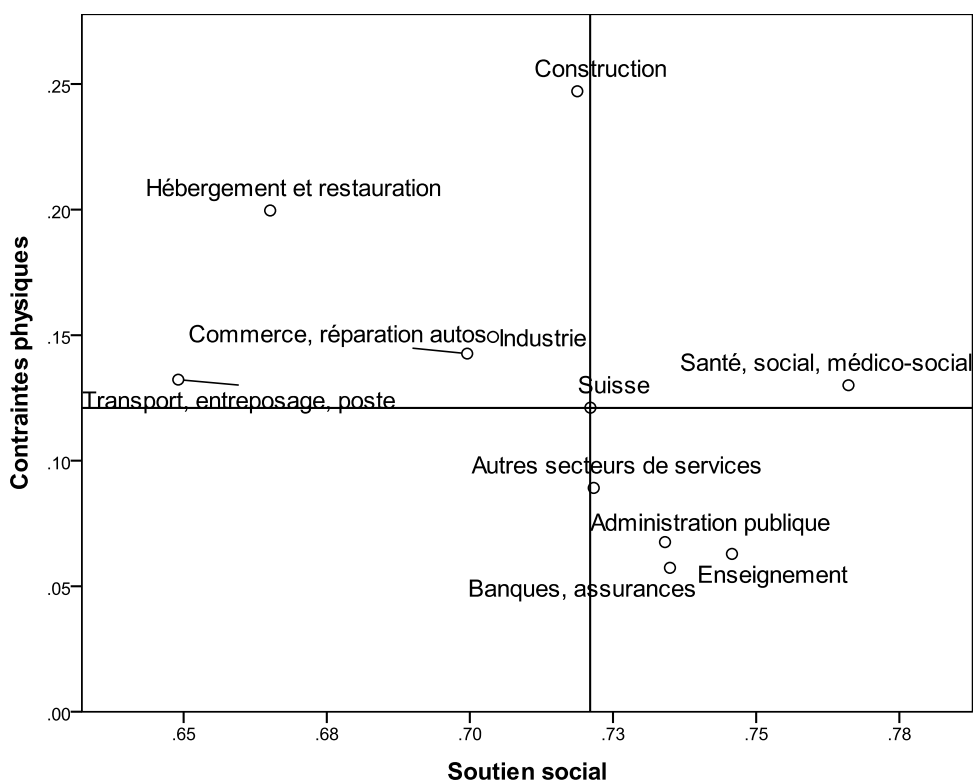
Remarque : x signifie qu'une proportion supérieure à la moyenne de salariés ne dispose pas de ressources adéquates.

Le soutien social est une ressource importante qui peut réduire les effets négatifs de contraintes élevées (Bakker & Demerouti, 2007). La Figure 4 montre par exemple qu'en cas de contraintes physiques élevées, le soutien social dans le secteur « Hôtellerie-restauration » est plus bas que dans le secteur « Construction ». Ce dernier secteur de l'économie se situe en dessous du niveau des secteurs « Enseignement », « Banques et assurances » et « Administration publique » en termes de fréquence de soutien social. Le soutien social est le

plus élevé dans le secteur « Santé et affaires sociales ». En même temps, les contraintes physiques y sont supérieures à celles de la moyenne suisse.

L'association défavorable de contraintes physiques et d'un manque de soutien social existe non seulement dans le secteur « Hôtellerie-restauration », mais aussi dans le secteur « Transport, entreposage, poste », où les contraintes physiques sont plus faibles et comparables à celles du groupe « Santé et affaires sociales ».

Figure 4 : Contraintes physiques et soutien social selon les secteurs économiques, Suisse 2017



Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Indice moyen des contraintes psychiques SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras ; SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. (Réponse : $\frac{3}{4}$ du temps ou plus longtemps). Indice moyen soutien social : SARSI21c. Aide et soutien de collègues, SARSI21d. Mon supérieur hiérarchique prend mes paroles au sérieux ; SARSI21e. Aide et soutien de supérieurs, SARSI21h. Travail reconnu à sa juste valeur. (Réponse : « La plupart du temps » ou « Toujours »).

Remarque : les secteurs économiques « Commerce, réparations de véhicules motorisés » et « Industrie » ont des valeurs similaires. Le tiret fait référence au « Commerce, réparations de véhicules motorisés ».

État de santé en 2017

L'état de santé de la population active dépend d'une multitude de déterminants parmi lesquels figurent les conditions de travail (Berkman, Kawachi, & Glymour, 2014). Dans l'ensemble, plus de neuf salariés sur dix estiment que leur état de santé général est bon ou très bon (91 %). Pour 9 % des personnes interrogées, l'état de santé est moyen, mauvais ou très mauvais. Les secteurs économiques ne diffèrent pas les uns des autres, à l'exception du secteur « Hôtellerie-restauration » (13 %). Le Tableau 4 montre que l'état de santé n'est pas aussi bon dans toutes les branches.

Les salariés du secteur « Santé et aide sociale » font souvent état de maladies chroniques et de restrictions de travail dues à des problèmes de santé. Le secteur « Hôtellerie-restauration » se distingue par une forte proportion de salariés qui font état d'une atteinte à leur santé psychique.

Tableau 4 : Indicateurs de santé selon les secteurs économiques, Suisse 2017

	Suisse 2017 (n=11'034)		Industrie (n=1'666)		Cons- truction (n=691)		Commerce, réparation autos (n=1'368)		Transport, entre- posage, poste (n=553)		Héber- gement et restauration (n=463)		Banques, assurances (n=631)		Enseig- nement (n=1'001)		Santé, social, médico- social (n=1'852)		Adminis- tration publique (n=672)		Autres secteurs de services (n=2'137)	
	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)	%	IC +/- (en %)
Etat de santé auto-évaluée (moyen/mauvaise/très mauvais)	8.8	0.3	9.1	0.8	10.4	1.4	9.9	0.9	7.6	1.2	12.8	1.7	7.5	1.1	6.2	0.8	11.0	0.8	5.9	1.0	7.5	0.6
Maladie chronique ou problème santé de longue durée (oui)	26.7	0.5	24.8	1.2	19.2	1.8	26.6	1.3	28.1	2.0	25.0	2.2	26.6	1.8	29.8	1.5	32.1	1.2	25.3	1.8	25.2	1.0
Restriction d'activité depuis au moins 6 mois en raison de problème de santé (limité ou fortement limité)	18.5	0.4	17.1	1.0	16.3	1.6	18.0	1.1	18.5	1.7	18.9	2.0	14.4	1.4	20.1	1.3	24.3	1.0	16.0	1.6	16.9	0.9
Troubles physiques (sans fièvre)																						
> Pas ou peu de troubles	44.0	0.5	48.1	1.4	56.4	2.2	42.2	1.5	45.0	2.3	40.0	2.6	42.7	2.2	43.3	1.7	36.3	1.2	47.1	2.1	44.9	1.2
> Quelques troubles	36.1	0.5	35.6	1.3	30.5	2.0	37.9	1.5	34.7	2.2	36.5	2.5	39.4	2.1	37.7	1.7	38.3	1.2	32.1	1.9	34.8	1.1
> Troubles importants	20.0	0.4	16.3	1.0	13.1	1.5	19.9	1.2	20.3	1.8	23.5	2.3	17.9	1.7	19.0	1.4	25.3	1.1	20.8	1.7	20.2	1.0
Détresse psychologique (moyenne ou élevée)	13.5	0.3	9.3	0.8	13.8	1.4	14.0	1.0	10.5	1.4	19.2	2.0	11.3	1.3	13.8	1.1	14.8	0.9	12.5	1.4	15.2	0.8

Enquête suisse sur la santé 2017. Salariés (sans l'agriculture) (n=11'034)

Questions : TSUBG05. Quel est votre état de santé en général ? (Réponse : « Moyen », « Mauvais » ou « Très mauvais »). TKRAN07. Avez-vous une maladie ou un problème de santé chronique ou de longue durée ? J'entends par là des maladies ou problèmes de santé qui durent depuis au moins 6 mois ou qui dureront encore probablement 6 mois ou plus. (Réponse : « Oui »). TKRAN08 Depuis au moins 6 mois, dans quelle mesure êtes-vous limité(e) par un problème de santé dans les activités courantes au quotidien ? Diriez-vous que vous êtes (Réponse : « Limité(e) » ou « Fortement limité(e) »). SYMPTOMA. Indice des troubles physiques (sans fièvre). (Réponse : « Forts »). DETPSY3. Indice de déficience du bien-être psychique. (Réponse : « Moyen ou Élevé »). IC +/- : limites de l'intervalle de confiance à 95 %.

Conclusion

La présente étude, qui se fonde sur l'enquête sur la santé la plus complète de Suisse, donne un aperçu global des contraintes physiques et psychiques et des ressources les plus fréquentes dans différents secteurs économiques. Il est clair que les salariés trouvent des conditions de travail très différentes. Le rapport fournit ainsi une base factuelle pour la gestion de la protection de la santé et de la prévention.

Les conditions de travail défavorables sont fréquentes et aucun secteur n'est complètement épargné. L'analyse suggère que les salariés des secteurs de la « Construction » et de « l'hôtellerie-restauration » sont particulièrement menacés par des contraintes physiques et psychiques. Le secteur « Hôtellerie-restauration » se caractérise par un déficit de facteurs atténuants (p. ex. sécurité de l'emploi, autonomie, soutien social) pour absorber les contraintes physiques et psychiques. Dans le domaine « Santé et affaires sociales », les contraintes exercées sur l'appareil locomoteur ainsi que les exigences psychiques et émotionnelles sont assez largement répandues.

Un autre secteur à haut risque est celui de « Transport, de l'entreposage et de la poste », qui présente fréquemment des signes de conditions de travail défavorables : contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses ainsi qu'une forte intensité de travail. En outre, dans cette branche, des facteurs atténuants manquent souvent et le soutien social des supérieurs et des collègues est maigre par rapport à d'autres secteurs économiques.

Referenzen

Bakker, A. B., & Demerouti, E. (2007). The Job Demands-Resources model: state of the art. *Journal of Managerial Psychology*, 22(3), 309-328. doi:10.1108/02683940710733115

Berkman, L., Kawachi, I., & Glymour, M. M. (Eds.). (2014). *Social Epidemiology*. New York: Oxford University Press.

Krieger, R., Graf, M., & Vanis, M. (2015). *Arbeit und Gesundheit. Ausgewählte Ergebnisse der Schweizerischen Gesundheitsbefragung 2012*. Bern: SECO.

Nielsen, K., Nielsen, M. B., Ogbonnaya, C., Känslä, M., Saari, E., & Isaksson, K. (2017). Workplace resources to improve both employee well-being and performance: A systematic review and meta-analysis. *Work & Stress*, 31(2), 101-120. doi:10.1080/02678373.2017.1304463

OFS. (2014). *Travail et santé. Résultats de l'enquête suisse sur la santé 2012*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

OFS. (2019). *Conditions de travail et état de santé, 2012-2017*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

Annexes

Indicateurs des conditions de travail

Les conditions de travail se mesurent à l'aide de six indicateurs. Les questions sur les contraintes de l'appareil locomoteur, les contraintes dues à des facteurs environnementaux et des substances dangereuses ainsi que les contraintes physiques reposent sur l'Enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS). Les indicateurs portant sur les exigences psychiques élevées au travail, l'intensité du travail et le soutien social se réfèrent au rapport d'un panel de spécialistes (Collège d'expertise sur le suivi des risques psychosociaux au travail) de l'INSEE.

Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur

L'indice de valeur moyenne « Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur » est composé de cinq questions : Toujours en utilisant cette même échelle, veuillez me dire dans quelle mesure votre travail implique ce qui suit. Qu'en est-il de : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. Échelle de réponses : 1 « Jamais ou presque jamais » ; 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
1.98 (1.96-1.99)	1	5

Contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses

L'indice de valeur moyenne « Contraintes dues à des facteurs environnementaux » est composé de cinq questions : Voudriez-vous me dire – en employant l'échelle suivante – dans quelle mesure vous êtes exposé(e) dans votre travail aux situations suivantes : SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. Échelle de réponses : 1 « Jamais ou presque jamais » ; 2 « Environ le quart du temps » ; 3 « Environ la moitié du temps » ; 4 « Environ les trois quarts du temps » ; 5 « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
1.41 (1.40-1.42)	1	5

Contraintes physiques

L'indice de valeur moyenne « Contraintes physiques » se base sur les contraintes de l'appareil locomoteur et les contraintes dues à des facteurs environnementaux et des matières dangereuses. Il récapitule dix questions : SARSI26a. Positions physiques douloureuses ou fatigantes ; SARSI26b. Soulever ou déplacer des personnes ; SARSI26c. Soulever ou déplacer de lourdes charges ; SARSI26d. Rester debout ; SARSI26e. Mouvements répétitifs de la main ou du bras. SARSI27a. Vibrations de machines ; SARSI27b. Bruits forts, conversations restreintes ; SARSI27c. Températures élevées qui font transpirer ; SARSI27d. Températures basses ; SARSI27e. Produits nocifs ou toxiques. Échelle de réponses : 0 « Jamais ou presque jamais » ; « Environ le quart du temps » ou « Environ la moitié du temps » ; 1 « Environ les trois quarts du temps » ; « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.12 (0.11-0.12)	0	1

Exigences de travail psychiques élevées

L'indice de valeur moyenne « Exigences de travail psychiques élevées » se base sur cinq questions : Veuillez fournir pour chaque affirmation la réponse qui correspond la mieux à votre situation au travail : SARSI20a. Je dois me dépêcher pour m'acquitter de mes tâches ; SARSI20b. Je dois penser à trop de choses à la fois ; SARSI20c. J'ai du mal à concilier travail et obligations familiales ; SARSI21f. Je reçois des ordres ou des indications contradictoires. Échelle de réponses : 0 « Jamais », « Rarement », ou « Parfois », 1 « La plupart du temps », ou « Toujours » ; SARSI23. À quelle fréquence devez-vous interrompre une tâche que vous êtes en train de faire pour en effectuer une autre non prévue ? Échelle de réponses : 0 « Jamais » ou « Occasionnellement » ; 1 « Assez souvent » ou « Très souvent ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.29 (0.29-0.30)	0	1

Intensité du travail

L'indice de valeur moyenne « Intensité du travail » récapitule deux questions : Veuillez indiquer, en employant l'échelle suivante, à quelle fréquence votre travail nécessite SARSI22a. des cadences de travail élevées ; SARSI22b. de travailler selon des délais très stricts et très courts. Échelle de réponses : 0 « Jamais ou presque jamais » ; « Environ un quart du temps » ou « environ la moitié du temps » ; 1 « Environ les trois quarts du temps » ou « Tout le temps ou presque tout le temps ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.39 (0.39-0.40)	0	1

Soutien social

L'indice de valeur moyenne « Soutien social » repose sur quatre questions : Veuillez fournir pour chaque affirmation la réponse qui correspond la mieux à votre situation au travail. SARSI21c. Mes collègues m'aident et me soutiennent ; SARSI21d. Mon supérieur prend mes paroles au sérieux ; SARSI21e. Mon supérieur m'aide et me soutient, SARSI21h. Mon travail est apprécié à sa juste valeur. Échelle de réponses : 0 « Jamais », « Rarement », ou « Parfois » ; 1 « La plupart du temps », ou « Toujours ».

Valeur moyenne (95% IC)	Minimum	Maximum
0.72 (0.72-0.73)	0	1
